

Saint-Priest le 14 décembre 2009

Les Gones pour Gerland
Collectif associatif favorable
à l'aménagement de Gerland

A : Conseil du Grand-Lyon,
2, rue du Lac
69003 Lyon

Objet : Appel à rejeter les délibérations N° 2009-1195 et 2009-1196 du 17 décembre 2009.

Mesdames, Messieurs les Conseillers du Grand-Lyon,

Jeudi 17 décembre, vous allez devoir vous prononcer, sur deux délibérations en lien avec le projet de révision n°1 du PLU de l'agglomération lyonnaise sur la commune de Décines Charpieu :

- La Délibération N° 2009-1195 pour l'individualisation partielle d'autorisation de programme sur : Décines Charpieu, Chassieu, Meyzieu - Est lyonnais - Secteur du Grand Montout,
- La délibération N° 2009-1196 pour l'ouverture de la concertation préalable dans l'Est Lyonnais sur l'accessibilité au site du Grand Montout.

Or, la Cour Administrative d'Appel de Lyon a rendu un arrêt annulant la délibération du Conseil Communautaire du 9 juillet 2007 relative à la révision du PLU communautaire sur la commune de Décines Charpieu aux fins de réalisation d'un Grand-stade et de ses annexes commerciales.

Il est un fait que la procédure de concertation choisie et les informations relatives au site convoité, distillées avec parcimonie par le Groupe porteur du projet, le Sytral et les services techniques du Grand-Lyon, ne permettent pas de faire ressortir de manière immédiatement perceptible les vrais enjeux du projet et ses impacts en matière d'urbanisme sur ce territoire de l'Est lyonnais et sur l'ensemble de la Communauté Urbaine de Lyon.

C'est pourquoi, après avoir étudié le dossier de révision du Plan Local d'urbanisme, les études d'accessibilité réalisées par le Sytral et le CETE, apprécié les contradictions entre les lois, réglementations et documents qui fixent le cadre institutionnel et juridique de ce projet ; et pour toutes les raisons que nous évoquons dans nos contributions à l'enquête publique, nous sommes plus que jamais opposés à la révision du PLU de la Communauté Urbaine de Lyon sur le territoire de Décines-Charpieu, et à la réalisation de cet équipement sur le site du Montout.

Ce projet de Grand-stade sur le site du Montout est inadapté aux réalités de notre agglomération et aux enjeux énergétiques, écologiques, climatiques, économiques et sociaux de ce début de XXI e siècle... Il va à l'encontre des préconisations du Conseil de l'Environnement (cf. memento à l'usage des Maires : http://www.legrenelle-environnement.fr/IMG/pdf/memento-16-11-09_light.pdf), des objectifs du plan climat de l'agglomération lyonnaise, de la saisine du Conseil du Développement par le Grand-Lyon à propos de son plan climat et ne contribuera pas aux engagements de la France en matière de réduction des émissions de GES consécutifs aux accords de Kyoto, et à la loi programme de juillet 2005 sur le facteur 4.

A l'heure du Grenelle de l'Environnement, de la réunion de Copenhague et en raison de l'expression d'une demande électorale pour une plus grande prise en compte des aspects environnementaux, l'heure n'est pas au gaspillage financier (au bas mot 300M€ pour la collectivité) au profit de projets sportifs à finalités marchandes.

Nous demandons que, pour tous projets d'investissement, soient dorénavant menées des études socio-économiques, intégrant une nouvelle approche de l'évaluation des fondamentaux du développement durable, prenant en compte des bénéfices non monétaires comme : la valeur carbone, la réduction des

émissions polluantes et du bruit, les gains de sécurité, le respect des règles en vigueur... (cf. Charte de l'environnement constitutionnalisée par la loi du 1^{er} mars 2005 et Grenelle de l'Environnement).

C'est pourquoi nous souhaitons :

- que vous exigiez un vote à bulletin secret pour les délibérations N° 2009-1195 et 2009-1196 du 17 décembre,
- qu'en l'absence de fondement juridique, vous rejetiez ces délibérations,
- que vous demandiez l'abandon de ce projet en faveur d'une rénovation et d'un possible agrandissement du Stade historique de Gerland pour répondre aux besoins sportifs de demain afin :
 - o de préserver et valoriser le patrimoine du Grand Lyon ;
 - o de préserver les habitants du Grand-Lyon et de l'Est lyonnais des nuisances induites ;
 - o de maîtriser la dépense et la dette publique, pour ne pas accroître la fiscalité;
 - o d'optimiser l'efficacité de l'investissement public.

Pour que le bon sens l'emporte, dans l'intérêt de notre agglomération, de ses populations, de notre planète et des générations futures, nous comptons sur votre vigilance et votre action pour refuser la révision du PLU et dès ce jeudi 17, rejeter les délibérations N° 2009-1195 et 2009-1196.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les Associations du collectif « Les Gones POUR Gerland » opposées à ce projet à Décines :

CONTACTS :

Joël DUBOS
tél. : 04.78.20.70.96
courriel : jodubos@wanadoo.fr

Jean MURARD
tél. : 04.78.29.19.92
murard3735@wanadoo.fr

| | |
|--|---|
| L'ARDHIL7 : Claude JEANDEL Président claudem.jeandel@voila.fr | L'ADDEL : Joëlle PERCET Présidente http://addel.assoc.free.fr/wordpress/ , addel.assoc@free.fr |
| Chassieu environnement : Michel POËT Président http://chassieuenvironnement.blog4ever.com chassieu.ecologue@yahoo.fr | Le CAEL : Collectif des Associations de l'Est Lyonnais, http://collasso.estlyonnais.free.fr/dotclear/index.php/Agenda collasso.estlyonnais@free.fr |
| Carton Rouge : Franck BURONFOSSE Président http://www.carton-rouge-decines.fr/ cartonrouge@hotmail.fr | CANOL : Michel VERGNAUD Président www.canol.fr canol@wanadoo.fr |
| Chassieu-solidarité-citoyenne : Didier PANAVILLE Président http://www.chassieu-solidarite-citoyenne.fr panaville.didier@wanadoo.fr | Le CRURE : Marc PAGANO Président Collectif des Riverains et Usagers de la Rocade Est Lyonnais. riverains.rocade@laposte.net |
| CEDRUL : Joël DUBOS http://www.darly.org jodubos@wanadoo.fr | Le CORA : Romain CHAZAL http://coraregion.free.fr/spip.php?rubrique13 cora69@wanadoo.fr |
| DEPLACEMENTS CITOYENS: JEAN MURARD Président Murard3735@wanadoo.fr | |

Les associations de la CEDRUL

(Coordination pour l'Environnement et les Déplacements Durables en Région Urbaine de Lyon) :

| |
|--|
| ADTLS (affiliée FNAUT) |
| ALTERN'INFO |
| ARPAC |
| ASTER - (Association de sauvegarde du Territoire et de l'Environnement Rural) |
| CDAFAL 69 (Conseil Départemental des Associations Familiales laïques du Rhône) |
| DARLY (affiliée FNAUT, FRAPNA, partenaire AEDTF) |
| Déplacements Citoyens |
| Droits du piéton |
| ADQVEEP Eyzin-Pinet environnement |
| FAP (Fédération des Associations du Plateau) |
| FAPPO (Fédération des associations opposées au projet de périphérique Ouest) |
| FRAPNA Rhône |
| LVV la ville à vélo |
| Lyon Métro Transports Publics (affiliée FNAUT) |
| Lyon-Tramway (affiliée FNAUT) |
| MNLE 69 - (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement) |
| Saint-Genis Sud |
| SCJ (Sauvegarde des Coteaux du Jarez) |
| SCL (Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais) (affiliée FNAUT) |
| SEVDOR (Sauvegarde des Espaces Verts des Monts d'Or) |
| Le Furet (Asso Franchevilloise des usagers du rail, de la route et de tous moyens de transports) |

Les associations du CRURE

(Collectif des Riverains et Usagers de la Rocade Est) :

| |
|--|
| AFUL CHANTALOUETTE - Meyzieu |
| ADEJ - Jons |
| ADDEL - Chassieu |
| AIL LA FOUILLOUSE - St Priest |
| Ass LES GRANDES TERRES - Genas |
| Ass LES MARANDIERS I - St Priest |
| Ass LES MARANDIERS II - St Priest |
| Ass Syndicale LES ALI ZES - Meyzieu |
| CAEL - Décines- Charpieu |
| CHASSIEU ENVIRONNEMENT - Chassieu |
| CHASSIEU SOLIDARITE CITOYENNE - Chassieu |
| E.D.E.N - Neyron |
| ENSEMBLE pour MEYZIEU - Meyzieu |
| MIONS NOUVEL HORIZON - Mions |
| OUVRIR MEYZIEU - Meyzieu |
| PUSIGNAN CRIE - Pusignan |

Copies :

Monsieur Jacques GERAULT Préfet de Région, Préfet du Rhône,
Conseil du Développement,
Presse locale,